

Gil DELANNOI

Le Tirage au sort.

DELANNOI, Gil, *le Tirage au sort. Comment l'utiliser*. Paris. Sciences-Po. Les Presses. 2019. 148 pages.

Gil Delannoi (1958-), professeur de théorie politique à l'IEP-Paris, fait le constat de la crise de la démocratie représentative marquée par le déclin des partis, leur instabilité, par la montée de « l'abstention et de la volatilité électorale » (5). Il se penche ici sur la procédure de représentativité qu'est le tirage au sort qui permettrait une meilleure représentation des citoyens.

L'avant-propos fait un état des lieux et un résumé historique du tirage au sort utilisé en politique, depuis la démocratie athénienne jusqu'à la Suisse contemporaine – les fameuses votations – en passant les républiques européennes modernes (Venise et Florence), et l'auteur déplore que le choix des démocraties ait privilégié la représentation plutôt que la participation des peuples, au point que « le mot voter finit par caper celui d'élection ». L'introduction lui permet d'analyser les différents régimes et surtout de définir certains termes et concepts : population, base du tirage, élection par tirage, etc... Puis, il examine les procédures représentatives et les régimes politiques, élaborant un tableau très clair (p.33). Soulignons que ce tableau classe les démocraties utilisant quasi exclusivement le vote dans les régimes oligarchiques. Dans le troisième chapitre, il revient sur les types historiques de la démocratie, ancien (Athènes, l'auteur juge, comme Castoriadis (note) vain de reprendre le modèle athénien) et moderne (Angleterre, France, etc.), et il ébauche un troisième type de démocratie dans lequel le tirage aurait sa place. Le chapitre suivant s'attarde sur les principaux usages du tirage, avant que l'auteur ne mette en garde contre les « fausses pistes », puis (chap.5) présente les effets les plus marquants du tirage (impartialité, simplicité et économie, intégration d'un corps politique, et surtout sérénité, « le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne » écrivait Montesquieu) et les finalités poursuivies par ce type d'élection. Le développement d'instructions et d'options précède le chapitre consacré aux utilisations possibles dans les instances universitaires, dans la politique locale, régionale ou nationale.

À l'heure où les élèves du primaire sont devenus un public, à l'heure où les prises de décision politique sont des séquences et le compte-rendu d'un débat à l'Assemblée nationale font l'objet de narrations ou de récits, ce livre parle de politique spectacle – cf Debord, *la Société du spectacle* – et son auteur voit dans une dose de tirage au sort en politique une façon de lutter contre la crise actuelle des démocraties. Écrit sous une présidence « jupitérienne » selon l'aimable qualificatif usé dans la presse et après l'apparition du mouvement des gilets jaunes, cette présentation du tirage au sort, qui se fait parfois plaider, enrichit la réflexion et ouvre une issue de secours.

Note : Cornelius Castoriadis (1922-1997) fut, avec Claude Lefort, le fondateur du groupe et de la revue *Socialisme ou Barbarie* (1949-1967), une des lectures auxquels les révoltés de 68 furent biberonnés.

Citations

« Cet affaiblissement (de la démocratie représentative, *ndlr*) résulte encore plus de l'emprise croissante de l'économie sur la politique. Le taux de croissance est devenu l'horizon indépassable de la décision politique. Si les marchés sont l'ultime et décisif juge de la politique d'un pays, la marge de manœuvre politique se rétrécit partout, sauf peut-être sur quelques points culturels et religieux. À part au centre, on ne peut nier qu'existe une sensation de ne plus être représenté, voire trahi par des représentants voués au conformisme ambiant. » p. 7

« De ce fait, l'alternance d'élites politiques gouverne une population qui ne s'incarne en peuple politique que le jour de l'élection des représentants, le jour des rares référendums et, sous forme conflictuelle et partielle, par des manifestations d'opposants. Cette distance était voulue. Jean-Jacques Rousseau la déplorait et Joseph Schumpeter l'appréciait. Sur ce point, le type moderne fut sciemment

établi contre un héritage antique incompatible avec la représentation, dès lors que celle-ci est confiée à l'élite sociale, politique, économique, académique.

(...) La Suisse est le seul État souverain contemporain à combiner à parts égales le type participatif et le type représentatif. Son régime est moins participatif qu'un régime ancien de type athénien, mais incomparablement plus participatif que tout autre régime moderne. Les citoyens sont assurés d'avoir le dernier mot. » p. 47-48

« Combien de régimes démocratiques existe-t-il dans le monde en 2019 ? En comptant large, en se limitant à certaines composantes : environ une démocratie pour trois pays souverains. En étant plus exigeant, on n'en trouve qu'une trentaine seulement. Au sens littéral, si le peuple doit avoir le premier et le dernier mot en politique quand il le veut, un seul État, la Suisse, est indiscutablement démocratique. L'important n'est pas dans ces classements. Tous les régimes démocratiques et de nombreuses institutions plus ou moins politiques, entre autres, gagneraient à prendre en considération le tirage au sort, à le tester, à l'évaluer. » p.140.